

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N° 503



SAISON 2020 - 2021



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES

Nos Partenaires



CETTE SEMAINE :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF 3

COMMISSION D'APPEL 4

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ... 4

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 5 Janvier 2021

AMENDES ABSENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DEMATERIALISEE DU 6 DECEMBRE 2020

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros).
Conformément à l'article 12.3 des Statuts du District,

Il est précisé que cette Assemblée Générale concerne **TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)**

Liste des clubs absents :

504338	GIERES
520296	ABBAYE
526561	BIZONNES
526562	BOURG D'OISANS
527000	US LE BOUCHAGE PASSINS
528946	NOYAREY
532966	MEYRIE
533359	FC PETITES ROCHES ST HILAIRE
533557	GRENOBLE DAUPHINE
536496	ECHIROLLES SURIEUX
538651	FLACHERES
550263	FC LA RIVIERE
550477	FUTSAL PICASSO
550893	PAYS VOIRONNAIS FUTSAL
551011	FC VILLARD BONNOT GRESIVAUDAN
553088	VIE ET PARTAGE
553891	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
560621	UNION FUTSAL MARTINEROIS
563811	123 BOUGE!
564089	VETERANS VEYRINS-THUELLIN
580949	AS VEZERONCE HUERT
581454	FC VOIRON MOIRANS
581535	L'ARBRE DE VIE
581958	AS SUSVILLE MATHEYSINE

582776	FC AGNIN
590636	J.O.G.A
610364	GRENOBLE SPORT ENTREPRISE
611524	FC COMMERCIAUX MEYLAN BELLEDONNE
616067	SEMITAG
848046	F. SALLE O. RIVOIS

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

Voeux 2021

Les membres du comité de direction,
Les membres des commissions,
Les membres du personnel administratif et technique
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.



COMMISSION D'APPEL

Réunion du mardi 05 janvier 2021

Président : M. MONTMAYEUR

Dossier n° 20-21-002 : Match U17 D1 poule B du 10 octobre 2020 USVO-CREYS MORESTEL

Appel du club de USVO en date du 15 OCTOBRE 2020 contestant la décision prise par la commission des règlements en date du mardi 6 octobre 2020, parue au PV 494 du 08 octobre 2020 :

Match perdu par forfait

L'audition aura lieu le SAMEDI 16 JANVIER 2021 à 9h30

Les personnes sont convoquées par la boîte mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Dossier n° 20-21-005 : Match U15 D1 poule B du 24 octobre 2020 ST MARCELLIN-CROLLES

Appel du club de CROLLES en date du 2 NOVEMBRE 2020 contestant la décision prise par la commission des règlements en date du mardi 27 octobre 2020, parue au PV 497 du 29 octobre 2020 :

Match perdu par pénalité

L'audition aura lieu le SAMEDI 16 JANVIER 2021 à 10h15

Les personnes sont convoquées par la boîte mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Le Président

Marc MONTMAYEUR

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 05 janvier 2021

Président M. MALLET

COURRIER

Club St Simeon de Bressieux : Une réponse par mail vous a été transmise le 15 décembre 2020

Club de Crolles : Une réponse par mail vous a été transmise le 15 décembre 2020

Club de La Murette : Une réponse par mail vous a été transmise le 15 décembre 2020



BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 502 sur le site du District de l'Isère Football

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus

Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes NON reçues ce jour

Abbaye ; Agnin ; Artas Charantonay ; Billieu ; Bizones ; Boss ; Bourgoin Asp ; Claix ; Commelle ; Cremieu ; Crossey ; Cvl 38 ; Echirolles ; Fc 2a ; Frogés ; Grenoble Dauphine ; Gresivaudan ; Les Avenieres ; Moirans ; Nivolas ; Noyarey ; St Cassien ; St Maurice Exil ; Susville ; Thodure ; Versoud

Listes reçues MAIS NON validées

St Geoires Valdaine ; Vallée du Guiers;

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.